

Le 19 mars 2019

intensifions l'action !!!

Le mécontentement social monte et grandit.

Les salariés veulent vivre décemment de leur salaire. La richesse, ce sont eux qui la créent. Elle doit être répartie plus équitablement pour que tous puissent faire face aux aléas de la vie.

Nous aspirons tous à une véritable justice sociale et fiscale.

Nous réclamons davantage de libertés publiques et individuelles.

Le président de la République et son gouvernement restent sur leurs positions :

- Les salaires stagnent, la casse de la Sécurité Sociale se poursuit et s'accélère,
- Le prix des produits de consommation courante augmente,
- Les lois portant atteinte aux libertés syndicales et de manifester sont votées,
- La suppression de l'ISF n'est toujours pas remise en cause.

L'AUGMENTATION DE LA PRIME D'ACTIVITE N'EST PAS LA SOLUTION !

Ce n'est pas l'aumône que nous faisons !!! Pas question de partager des miettes, nous ne sommes pas des pigeons !!! Il faut que s'arrêtent le mépris, la manipulation du gouvernement et du patronat !!! La répression ne nous intimidera pas. Ça Suffit...

Dans la Sécurité Sociale, les mobilisations du personnel depuis juin 2018 ont contraint le Ministère à débloquer une enveloppe pour une prime exceptionnelle. Malheureusement, le compte n'y est pas : la proposition d'une prime d'un montant forfaitaire de 257 € bruts excluant près de 80 % du personnel, c'est consternant !

Le Ministère et l'UCANSS entretiennent l'individualisation et l'opposition des agents entre eux.

Alors que depuis de nombreuses années, ce sont tous les salariés qui perdent du pouvoir d'achat !!!

ILS NE NOUS ENTENDENT PAS ASSEZ !

Une prime de rattrapage de **300 € bruts, portée par la Cgt, pour tous** (soit 42 M€) **c'est possible avec :**

- les excédents budgétaires de fonctionnement remontés au national par les directeurs des organismes locaux,
- les **93 M€ au titre des autorisations de dépenses non distribuées**, ces cinq dernières années, pour la prime d'intéressement.



AU-DELA DE LA PRIME, CE SONT DONC DE VERITABLES MESURES GENERALES QUI DOIVENT ETRE MISES EN PLACE :

- Augmenter la valeur du point à 10 €
- Embaucher du personnel en CDI et remplacer tous les départs.
- Porter le salaire minimum professionnel 2 000 € brut
- Attribuer une prime de 300 € pour tous
- Mettre en place une classification qui permette un véritable déroulement de carrière, la reconnaissance des qualifications et des diplômes.

LA SECURITE SOCIALE EST EN DANGER, nos emplois sont en danger, nous avons TOUS de bonnes raisons d'être indignés, de nous organiser et de poursuivre l'action le 19 mars 2019 !

Le 19 mars, montrons au gouvernement, à notre ministère, à l'UCANSS que nous ne sommes pas dupes et qu'ils ne nous diviseront pas.



**DES MIETTES POUR CERTAINS ET RIEN POUR LES AUTRES,
C'EST NON !!! NOUS NE SOMMES PAS DES PIGEONS.
TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATIONS, LE 19 MARS**

